



Société Royale de Tir "Le Radar" asbl
Rue Victor DeBecker, 5 A
5030 Gembloux
Tél: 081-610239

Numéro d'entreprise: 0451.616.954
IBAN: BE68.0016.5344.6034
BIC: GEBABEBB



Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2023

L'assemblée générale de la SRT Le Radar asbl s'est réunie le dimanche 29 janvier 2023 à 5030 Gembloux, rue Victor De Becker 5a, sous la présidence de Monsieur Stéphan Bergiers.

La séance est ouverte par le Président à 10:20 Hr.

1. Ordre du jour:

1. Administration

1.1 Désignation d'un scrutateur:

1.1.1 Monsieur Marvin Ulbrich se présente spontanément.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum pour valider l'assemblée générale:

1.2.1 Présents: 32, procurations 4, absents: 3, soit 92% des voix présentes ou représentées. Le quorum est donc très largement atteint.

2. Président

2.1 Minute de silence.

2.2 Accueil et vœux de Nouvel An:

2.2.1 Le président présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

2.3 Remarques diverses:

2.3.1 Néant

3. Secrétaire

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2022:

3.1.1 Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3.2 Sont sortantes et rééligibles:

3.2.1 Monsieur Content Gérard: 36 oui, 0 non et 0 abstention. Félicitations pour le renouvellement de mandat.

3.2.2 Monsieur Jaspert Yves: 32 oui, 4 non et 0 abstention. Félicitations pour le renouvellement de mandat.

4. Trésorier - Gérant

4.1 Présentation des comptes 2022 (voir annexe 01);

4.2 Présentation du budget 2023 (voir annexe 01);

4.3 Rapport des vérificateurs aux comptes;

4.4 (Vote) Approbation des comptes:

4.4.1 L'assemblée approuve les comptes 2022 à l'unanimité.

4.5 (Vote) Approbation du budget 2023.

4.5.1 L'assemblée approuve le budget 2023 à l'unanimité.

4.6 Décharge donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget:

4.6.1 Décharge est donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget.



4.7 Désignation de deux vérificateurs pour les comptes 2023 ainsi qu'un vérificateur de réserve:

4.7.1 Monsieur Géo Christian et Madame Delcorps Murielle sont désignés comme vérificateurs aux comptes et monsieur Willame Thierry est désigné comme réserve.

4.8 Cotisations pour l'année 2023:

Adulte: 150 € - Adulte sous le même toit: 110 € - Junior (16 – 18 ans): 85 € - Jeune (jusque 15 ans): 65 €

4.9 Résultats de l'année sportive écoulée avec énumération des médailles récoltées par les compétiteurs du Radar lors des Provinciaux, Régionaux, Nationaux et Internationaux.

5. **Divers**

5.1 Monsieur Willame Thierry demande s'il ne serait pas opportun de rembourser anticipativement le prêt réalisé pour la construction du stand 50 mètres.

5.1.1 La question sera examinée lors de la prochaine réunion de l'organe d'administration.

5.2 Monsieur Raynaud Christian annonce qu'il prépare un projet de compétition de tir à air "cinq coups" et demande si notre centre de tir serait intéressé de se joindre à ce projet.

5.2.1 La question sera examinée lors de la prochaine réunion de l'organe d'administration.

5.3 Madame Berghmans Paule demande si le club pourrait installer des cibles électroniques au stand 50 mètres.

5.3.1 La question sera examinée lors de la prochaine réunion de l'organe d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée par le Président à 11:05Hr.

Fait à 5030 Gembloux, le 01/02/2023

Gérard Content
Administrateur - Secrétaire

Stéphan Bergiers
Administrateur – Président